

UNE POLITIQUE ENGAGÉE VERS LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETÉ

« « « LE SERVICE CIVIQUE » » »

Dans le souci imminent de véhiculer les valeurs de la République et de l'engagement auprès des jeunes, le gouvernement souhaite généraliser le Service Civique afin de permettre à chaque jeune qui le souhaite de s'engager dans une mission.

Dans cette optique, nous accompagnons les associations, les établissements scolaires, les communes, pour l'accueil d'un jeune en service civique afin de renforcer les actions, développer de nouveaux projets, redynamiser votre structure.

La Ligue de l'enseignement 10 dispose d'un agrément national dont nos associations affiliées peuvent bénéficier pour accueillir un volontaire.

La Ligue de l'enseignement 10 est à vos côtés pour toutes les démarches :

- Pour la construction des missions
- Pour vous faciliter le recrutement des jeunes
- Pour l'organisation de la formation civique obligatoire pour les volontaires
- Pour permettre un accompagnement idéal des volontaires
- Pour la charte éthique **mise en place par La Ligue de l'enseignement dans le but de formaliser et de partager sa conception du service civique.** Ni sous-emploi, ni concurrent au bénévolat, le volontariat doit renforcer la vie associative.

Nous nous chargeons également de toutes les démarches administratives et financières. Vous pouvez ainsi vous consacrer pleinement à l'accompagnement du jeune.

Nous organisons les formations civiques et citoyennes ainsi que le PSC1 qui sont obligatoires pour le jeune pendant sa mission.

Nous sommes également relais pour les formations des tuteurs qui accueillent les volontaires.



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous